

<p style="text-align: center;">Commune d'AUBIGNAS Compte rendu du conseil municipal du 29 juin 2018</p>

Présents :

Christian BOSQUET, Emilie BORDE, Serge CAMPANA, Frédéric CHALANCON, Jérôme DIMEGLIO, Dominique LAVANDIER, Nathalie RODRIGUES de JESUS, Serge VILLARD.

Absents excusés :

Jean-François GUILBERT qui donne pouvoir à Christian BOSQUET
Anne CHAUMAZ qui donne pouvoir à Dominique LAVANDIER
Sébastien BRUN

Ordre du jour :

- ✓ Délibération pour convention valorisations des CEE,
- ✓ Délibération indemnités psychologue scolaire,
- ✓ Etude de devis,
- ✓ Convention pour adhésion aux services ADS,
- ✓ Rentrée scolaire 2018/2019,
- ✓ Divers : Journées du patrimoine, cafés littéraires...

Monsieur le maire introduit la séance par le compte rendu du dernier conseil qui est adopté à l'unanimité. :

1) **Délibération pour convention valorisations des CEE (Certificats pour Economie d'Energie)**

Convention avec le SDE de l'Ardèche qui va permettre le financement de nos travaux d'économie d'énergie (Chaudière, isolation des combles, fenêtres).

Le taux de financement est en moyenne de 80% de la somme HT.

Les travaux doivent être faits et payés avant le 15 décembre.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2) **Délibération indemnités psychologue scolaire**

Délibération pour participation au financement de fournitures diverses du psychologue scolaire.

Montant : 45 €

Délibération adoptée à l'unanimité.

3) **Convention pour le service ADS (Service Urbanisme) d'ARC (Ardèche Rhône Coiron).**

Cette convention existait déjà avec la communauté de communes Rhône Helvie. Il s'agit de la finaliser avec la nouvelle communauté de communes Ardèche Rhône Coiron.

Délibération adoptée à l'unanimité.

4) **Rentrée scolaire 2018/2019**

Monsieur le maire introduit le sujet par l'augmentation de l'effectif qui doit être de 54 à la rentrée scolaire 2018.

Après débat le conseil prend la décision de mettre à disposition la salle du conseil pour la

sieste des petits.

La décision d'ouverture d'une porte au RdC pour faciliter l'accès des enfants sur ce niveau est renouvelée.

5) **Délibération relative à la mise en place de la prime IFSE (Indemnité de Fonction, de Sujétions et d'Expertise)**

Le 1^{er} adjoint prend la parole en vue d'expliquer cette mesure qui concerne :

- Les agents titulaires et stagiaires
- Les agents contractuels de droit public

Le montant maximum est de 500 € /mois soit 6000 € de montant annuel.

Cette délibération pourra s'appliquer à l'ensemble du personnel concerné.

Délibération adoptée à l'unanimité.

6) **Etude de devis et travaux réalisés**

Voirie : l'adjoint aux travaux prend la parole pour présenter les devis obtenus.

C'est l'entreprise SATP qui a été retenue.

Un aménagement pour un meilleur écoulement de l'eau sera fait en face du bâtiment de la mairie.

Cour de l'école : un nouveau devis est présenté d'un montant de 3020€ TTC

Le conseil donne un avis favorable

Il demande que la rampe qui sera posée sur le mur soit dans le style des autres rampes de la mairie.

Aire de jeux : la mise en fonction a été réalisée et semble convenir à l'ensemble des utilisateurs.

Mur de l'espace Basalte : ce mur est à rénover. L'entreprise propose un mur crénelé pour la pose de pots de fleurs. Cette proposition est refusée.

Place du lavoir : le changement des dalles est programmé

Câble électrique à Serre pointu : un câble électrique à Serre pointu doit être posé. Le maire propose de profiter de la tranchée pour déplacer une conduite d'eau.

Avis favorable du conseil.

Devis façade nord de l'école : devis d'un montant de 10000 €. Avis favorable

Achat de barrières de rue : certaines rues du village présentant un danger, le conseil décide de procéder à un achat de barrières de rue.

7) **Divers : Journées du patrimoine, cafés littéraires...**

Journée du patrimoine : la proposition d'organisation des journées du patrimoine en septembre 2018 est refusée.

Cafés littéraires : pas d'auteur cette année à Aubignas mais une proposition de lecture par un comédien professionnel qui permet d'avoir un aperçu rapide de la sélection 2018 des cafés.

Cette formule a déjà été utilisée au début des cafés littéraires et était appréciée par le public.

La proposition est acceptée le vendredi 14 septembre à 18h30 salle le Préau

Arrêt de l'éclairage public en raison des papillons (Pyrales du buis en abondance aux abords des lampes). Après discussion cette proposition est refusée.

Il faut décaler les horaires d'éclairage pour éviter un éclairage de jour et faire ainsi des économies.

Panneaux mairie école : les panneaux sont commandés mais non encore arrivés.

Gîte : une conseillère donne les dates de réservation et pose la question de l'organisation cet été. L'accueil des hôtes se fera avec Dominique Lavandier et le ménage par notre agent de la mairie.

Location de salle : Monsieur le maire fait état du dysfonctionnement qui a eu lieu le week-end précédent avec le repas des chasseurs.

La séance est levée à 22h45

Prochain conseil : Le conseil est prévu le vendredi 24 août 2018 à 20H30.